

La Presse
Actualités, Mardi 13 mai 2003, p. A4

Hydro-Québec veut doubler ses exportations
La société d'État plaide pour une réduction des exigences environnementales

Côté, Charles

Hydro-Québec vise d'ici une dizaine d'années à doubler ses exportations mais affirme que ce sera possible seulement si la procédure et les exigences environnementales pour les projets hydroélectriques sont allégées de moitié.

C'est ce qu'a soutenu hier le grand patron d'Hydro-Québec, André Caillé, à l'occasion d'un colloque sur l'application du protocole de Kyoto.

"On considère qu'on doit produire tout ce qui est nécessaire pour les engagements fermes au Québec, plus 15 térawattseure (TWh) d'exportation nette vers les marchés voisins", a noté M. Caillé en point de presse.

Actuellement, Hydro-Québec exporte environ 6 à 8 TWh d'électricité annuellement. Il s'agit donc de doubler le niveau actuel des exportations. En outre, par le passé, Hydro-Québec visait des exportations de 12 ou 13 TWh. Le nouvel objectif correspond donc à une augmentation de 15 %.

Par comparaison, en 2002, Hydro-Québec a produit 150 TWh d'électricité.

Par ailleurs, a martelé M. Caillé, les exigences des études d'impact environnemental exigées tant par Québec que par Ottawa ou encore par les États-Unis devraient être considérablement allégées, de façon à accélérer la réalisation de projets hydroélectriques.

"Actuellement, il faut compter de 10 à 12 ans entre l'idée et la réalisation d'un projet hydroélectrique, alors qu'une centrale thermique au gaz ou au charbon se fait en cinq ans, dit-il. Nos gens estiment qu'on pourrait simplifier la procédure de façon à réduire le délai à six ou sept ans."

M. Caillé propose de "regarder les résultats". Il affirme qu'il y a "plus de poisson" aujourd'hui dans le bassin de la rivière La Grande qu'avant la construction du complexe hydroélectrique.

"On devrait accepter le fait qu'il va y avoir un projet et imposer une obligation de résultat à Hydro-Québec, a affirmé M. Caillé. Nous, pour les résultats, il n'y a pas de problème: il est maintenant possible d'envisager la pêche commerciale dans les réservoirs de La Grande."

M. Caillé affirme avoir déjà rencontré deux fois le nouveau ministre des Ressources naturelles, Sam Hamad. "M. Hamad a proposé d'entrée de jeu de raccourcir les délais", dit-il.

Les affirmations de M. Caillé sur les bienfaits des grands réservoirs pour l'équilibre naturel laissent cependant sceptique l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN), dont le président, Harvey Mead, était à l'époque sous-ministre chargé des études environnementales du projet Grande-Baleine.

"M. Caillé parlé de biomasse mais pas de biodiversité, dit M. Mead. Pour nous, ce qui est important, c'est la biodiversité. Quand on construit une centrale, on change un écosystème de façon fondamentale. Les êtres vivants doivent s'adapter ou disparaître."

Réservoir et écosystème naturel

Son collègue Éric Duchemin, docteur en biologie qui a réalisé des études pour Hydro-Québec dans le passé, ajoute que "l'évaluation d'impact a du sens seulement dans 'in' contexte où on a besoin de cette énergie, pas si on veut l'exporter aux Américains".

En outre, dit-il, un réservoir ne pourra jamais remplacer un écosystème naturel. "C'est vrai que les populations de poissons augmentent pendant un certain temps, mais c'est au moment où elle sont le plus contaminées au mercure, dit-il. Et on ne retrouve jamais les rivières et les terres humides qui sont englouties. L'eau des réservoirs érode les berges: ce ne sont que des plages de sable."

Toujours est-il que pour le prochain mégaprojet d'Hydro-Québec, la dérivation de la Rupert, M. Caille trouve "assez extensif" le projet de directive qui fixe les exigences de l'étude d'impact.

Le document, paru la semaine dernière, prévoit en effet l'étude des solutions de rechange au projet, y compris l'efficacité énergétique, et aussi la justification du projet, en regard des besoins en énergie du Québec.

L'expert en énergie Jean-François Blain s'est dit hier "positivement surpris" par cette directive. "On va pouvoir faire le débat qu'on ne peut plus faire devant la Régie de l'énergie, dans la mesure de la coopération d'Hydro-Québec", dit-il.

Sur la question des économies d'énergie, Hydro-Québec a donné hier la mesure de notre gaspillage actuel. Hydro prévoit en effet que **22 TWh** d'économies annuelles d'énergie seront réalisées d'ici trois ans, dont près de la moitié simplement par le remplacement naturel des appareils comme les réfrigérateurs et les tubes fluorescents par des modèles plus efficaces.

De quoi faire réfléchir, alors qu'on s'apprête à investir 27 milliards pour bétonner une autre rivière du Grand Nord dans le but de produire 12 TWh.